



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

La Conie, près de son confluent, a creusé son lit dans la craie recouverte par les argiles à silex. Moins drainantes que les calcaires de Beauce, ces formations géologiques influencent fortement la végétation. La chênnaie sessiliflore, caractéristique des sols acides, est dominante dans le bois de Moléans. Le sol s'enrichit en limon grâce à la chênnaie à charmes que l'on rencontre également sur les coteaux.

La flore herbacée y est diversifiée, souvent à floraison printanière, éclatante avec de vastes tapis de jacinthes des bois. La Conie serpente à travers un marais linéaire dont la tourbe a pu être exploitée. On y trouve de nombreuses espèces rares et protégées comme la fougère des marais, le trèfle d'eau ou l'orchis négligé. Sur les rives, les laïches, plus particulièrement la laïche paniculée dont le feuillage retombant émerge au-dessus de l'eau, forment un lacis instable et impénétrable où canards, poules d'eau et foulques trouvent refuge.

Rivière ou pas rivière ? La Conie est une rivière cyclique. Affluent du Loir, elle est tributaire de la nappe phréatique de Beauce qui affleure les fonds des vallées et favorise les marécages. Rideau de verdure, la vallée de la Conie traverse la Beauce. Pendant des siècles, elle évoquait des maladies, dont la « fièvre de Conie ». Des croyances tenaces se sont installées dans cette vallée que les Beaucerons prendront plaisir à vous raconter...

Molitard : des origines anciennes.

Le hameau remonte à une époque assez éloignée et doit son nom à un personnage nommé Letard. Un petit monastère y est mentionné en 836, mais un certain Lupus possédait Molitard avant 674. La baronnie était puissante. De l'ancien château, assez banal semble-t-il, ne restent qu'un beau colombier circulaire et une simple ferme, ancienne dépendance que l'on voit en passant.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Extraits du topoguide de la Fédération Française de Randonnée « L'Eure-et-Loir à pied »



ACCÈS

N 10 Chartres sud jusqu'à Flacey, puis D 110 et D 111



HÉBERGEMENT/RESTAURATION



Meublés de tourisme et chambres d'hôtes à proximité
Hôtels à Châteaudun et Bonneval
Restaurants à Marboué, Donnemain, Varize, Châteaudun et Bonneval
Ravitaillement à Marboué, Châteaudun et Bonneval



CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses débris
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Eure et Loir Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
www.123randonnee.fr
infos@123randonnee.fr

Office de tourisme de Châteaudun
02 37 45 22 46
officedetourisme@mairie-chateaudun.fr
www.tourisme-chateaudun.fr

CONIE-MOLITARD
Vallée du Loir



Eure & Loir
tourisme



Départ : Mairie

Face à la mairie, tourner à gauche, puis à droite dans la rue du Vieux Moulin. Continuer tout droit aux deux carrefours suivants, puis emprunter la rue de la Picherie. Descendre le chemin à gauche. En bas, tourner à droite, puis suivre la D 1117 à gauche. Franchir le pont et continuer sur 800 m.

2,5 km : Monter la petite route à gauche. En haut, prendre la D 111 à gauche. Au croisement, continuer tout droit.

4,5 km : Après la maison, s'engager à droite sur le chemin de Saint-Thomas. Longer la lisière des bois de Moléans et emprunter à droite le chemin des Bourdes. Tourner à gauche dans le chemin des Grands Bois et poursuivre en

lisière de bois jusqu'à la route.

8,5 km : L'emprunter à droite pour traverser les bois et arriver au château de Moléans. Tourner à gauche et franchir la Conie. Bifurquer à gauche vers Vucennes (moulin à eau). Au carrefour suivant, tourner à gauche et traverser Vucennes en passant devant les maisons à toit de ruche.

10,8 km : Emprunter à gauche le chemin du Bout d'Ahaut. Au bout, prendre le chemin de droite montant légèrement (*variante possible par une sente à gauche qui descend dans le bois et longe la Conie : Attention, parcours inondable. Au bout du chemin, monter la route à droite*). À la route, tourner à droite jusqu'à la

croix, puis à gauche pour traverser Vallainville.

13 km : Aux Nays, prendre à gauche la rue du Vannage. À la fourche, bifurquer à droite, puis emprunter à gauche le sentier des Nays. Franchir trois passerelles sur la Conie et continuer le chemin inondable. Passer la chaîne, continuer à droite et gagner Molitard. Tourner à droite et passer la Conie.

14,2 km : Prendre à gauche le chemin des Ruches sur 500 m, puis emprunter à gauche le chemin du Camp jusqu'au bout. Traverser la route, monter le long d'un mur et prendre en face l'impasse des Lavandières qui traverse les jardins. Suivre la route à droite et rejoindre la mairie.

16 km : Arrivée. 

 **Conie-Molitard** 
La vallée de la Conie
16 km – 4h00



Bonneval (N 10), 9 km
    

  
Donnemain, 2 km
Marboué (N 10), 6 km
  

ACTUAL 18102
+33 (0)3 25 71 20 20
REPRODUCTION INTERDITE
SAUF AUTORISATION
www.actual.tnm.fr
actual@actual.tnm.fr

    
Châteaudun (D 927), 6 km

Châteaudun (D 927), 11 km

-  OT/SI
-  Parking
-  Commerces
-  Restaurant
-  Hébergement
-  Camping
-  À voir